



Departmental Response to Information Requested by Committee

Committee: Senate Standing Committee on National Finance (NFFN)
Study: Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2024
Date: May 21, 2024

Context:

1. Senator Marshall asked a question about the Critical Minerals Strategy. She noted that the Minister came to present to Senators and promised that there would be an annual report, however, she can't find information on how the strategy is progressing. She asked: What is happening with the Critical Minerals Strategy and is an annual report? Francis Brisson responded and noted that there is a lot of work being done on this. He offered to follow-up and share information on the program. Senator Marshall followed-up and asked again if there is an annual report as promised by the Minister. Mr. Brisson offered that the department will follow up.
2. Senator Pate asked a question to ECCC and NRCan about the environmental impact of critical mineral development. She has asked for written responses from NRCan and ECCC on how the two departments are working together to develop Canada's net-zero infrastructure which requires critical mineral development while also valuing natural carbon sinks, nature-based solutions, and centering Indigenous consent throughout.
3. Senator Smith approached Anna van der Kamp after the meeting and said that he was interested in understanding the need for developing infrastructure that will bring the critical minerals from the north to where they are needed for battery production.

Response:

1. The Canadian Critical Minerals Strategy Annual Report is scheduled to be published summer of 2024. The Report will detail the progress that has been made since the launch of the Strategy in December 2022 and next steps to support the implementation the Strategy.

To date, all programming announced under the Canadian Critical Minerals Strategy has been launched, including the Critical Minerals Infrastructure Fund (CMIF) that held its first call for proposal, which closed on February 29, 2024.



In addition, Canada's Critical Minerals List first released in 2021 is being updated and will be released in spring/summer 2024 following consultations, as part of the plan to review the List every three years to reflect changing domestic and global conditions.

2. NRCan is collaborating with ECCC to support the implementation of Canada's Critical Mineral Strategy, which emphasizes the conservation and protection of Canada's natural environment, as well as the promotion of climate action by supporting the transition to a greener economy at home and around the world.

Environmental, Social and Governance (ESG) standards are also an integral part of the Strategy. In particular, NRCan is working with ECCC to achieve the Strategy's objectives to:

- Promote climate action and environmental protection by upholding nature and biodiversity commitments, helping to reduce GHG emissions, and reducing waste and improving reuse and recycling;
- Advance reconciliation with Indigenous peoples through recognition of inherent rights under the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, respectfully incorporating Indigenous knowledge, prioritizing economic reconciliation, meaningful engagement, and ensuring responsible critical mineral development that contributes to the socio-economic and well-being of Indigenous communities; and
- Enhance global security and partnerships with allies through bilateral and multilateral engagements related to critical minerals, such as at the G7 and International Energy Agency, to secure supply chain resiliency.

In addition, as a designated horizontal initiative, the implementation of the Strategy is guided by a formal governance framework that includes key federal departments such as ECCC.

Finally, the Critical Minerals Infrastructure Fund (CMIF) is a program under the Strategy that seeks to address clean energy and transportation infrastructure gaps in the development of critical mineral resources in Canada. NRCan has engaged with various federal partners, including ECCC, in the design of the program with an aim to balance the support for critical minerals development, reconciliation with Indigenous Peoples, and environmental impacts. ECCC is also being consulted to provide recommendations in the assessment of CMIF applications, including greenhouse gas emission reduction potential, environmental impacts of both the infrastructure and supported critical mineral mining projects, climate resiliency measures for the infrastructure project and other regulatory considerations. Of note, NRCan is also working with Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada and other federal partner to reflect Indigenous considerations, such as those related to the duty to consult, Indigenous participation, and benefits for Indigenous communities.



3. Industry research has shown that it can cost as much as 6 times more to explore, and 2 to 2.5 times more to build new mines in northern regions compared to their southern counterparts, largely resulting from the need to build enabling infrastructure¹. Addressing infrastructure challenges will be important to help the mining sector unlock its resource potential and remain competitive as well as offer northern and remote communities economic opportunities. As part of the Canadian Critical Minerals Strategy, the Critical Minerals Infrastructure Fund (CMIF) seeks to address some of these gaps and to attract investment by funding clean energy and transportation infrastructure projects, including in northern areas. Recognizing the barriers to advancing projects in Canada's North, projects located in an Arctic or northern region as defined by the Government of Canada's Arctic and Northern Policy Framework may be eligible to have up to 75% of total eligible expenditures funded, provided that program requirements are met. The program has also raised the funding limit from \$50 million to \$100 million for territorial and provincial governments in part to recognize the crucial role that territorial and provincial governments play in developing large-scale regional infrastructure that can unlock remote regions for development, including in the North.

¹ Association of Consulting Engineering Companies – Canada et al. (2015), "Levelling the Playing Field" page 6.
https://mining.ca/wp-content/uploads/dlm_uploads/2021/06/Levelling_the_Playing_Field.pdf



Réponse ministérielle aux renseignements demandés par le comité

Comité: Comité sénatorial permanent des finances nationales (NFFN)
Étude : Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024
Date : le 21 mai 2024

Contexte :

1. La sénatrice Marshall a posé une question sur la stratégie des minéraux critiques. Elle a fait remarquer que le ministre était venu faire une présentation aux sénateurs et avait promis qu'il y aurait un rapport annuel, mais elle n'a pas trouvé d'informations sur l'état d'avancement de la stratégie. Elle a posé la question suivante : « Qu'en est-il de la stratégie sur les minéraux critiques ? Qu'en est-il de la stratégie sur les minéraux critiques et y a-t-il un rapport annuel ? Francis Brisson répond et fait remarquer qu'il y a beaucoup de travail sur ce sujet. Il a proposé de faire un suivi et de partager des informations sur le programme. Le sénateur Marshall a poursuivi en demandant à nouveau s'il y avait un rapport annuel comme l'avait promis le ministre. M. Brisson a proposé que le ministère assure le suivi.
2. La sénatrice Pate a posé une question à ECCC et à RNCan sur l'impact environnemental du développement des minéraux critiques. Elle a demandé des réponses écrites de la part de RNCan et d'ECCC sur la façon dont les deux départements travaillent ensemble pour développer l'infrastructure nette zéro du Canada qui nécessite le développement de minéraux critiques tout en valorisant les puits de carbone naturels, les solutions basées sur la nature, et en centrant le consentement des indigènes tout au long du processus.
3. Le sénateur Smith s'est adressé à Anna van der Kamp après la réunion et lui a dit qu'il souhaitait comprendre la nécessité de développer des infrastructures permettant d'acheminer les minerais essentiels du nord vers les lieux où ils sont nécessaires à la production de batteries.

Réponse :

1. Le rapport annuel de la stratégie canadienne sur les minéraux critiques devrait être publié à l'été 2024. Il détaillera les progrès réalisés depuis le lancement de la stratégie en décembre 2022 et les prochaines étapes visant à soutenir la mise en œuvre de la stratégie.

À ce jour, tous les programmes annoncés dans le cadre de la stratégie canadienne des minéraux critiques ont été amorcés, notamment le Fonds pour l'infrastructure



des minéraux critiques (FIMC), dont le premier appel de propositions a pris fin le 29 février 2024.

De plus, la mise à jour de la liste des minéraux critiques du Canada, diffusée pour la première fois en 2021, est en cours, pour une publication prévue au printemps ou à l'été 2024 à la suite de consultations, dans le cadre du plan de révision de la liste tous les trois ans afin de tenir compte de l'évolution des conditions nationales et mondiales.

2. RNCan collabore avec ECCC pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie canadienne sur les minéraux critiques, qui met l'accent sur la conservation et la protection de l'environnement naturel du Canada, ainsi que sur la promotion de l'action climatique en soutenant la transition vers une économie plus verte au pays et dans le monde.

Les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) font aussi partie intégrante de la stratégie. RNCan collabore notamment avec l'ECCC pour atteindre les objectifs de la stratégie, à savoir :

- Promouvoir l'action climatique et la protection de l'environnement en respectant les engagements en faveur de la nature et de la biodiversité, en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en réduisant les déchets et en améliorant la réutilisation et le recyclage;
- Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones en reconnaissant les droits inhérents en vertu de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, en intégrant de manière respectueuse les connaissances autochtones, en accordant la priorité à la réconciliation économique, à un engagement significatif et en garantissant une mise en valeur responsable des minéraux critiques qui contribue au bien-être socioéconomique des communautés autochtones;
- Renforcer la sécurité mondiale et les partenariats avec les alliés par des engagements bilatéraux et multilatéraux liés aux minéraux critiques, par exemple au sein du G7 et de l'Agence internationale de l'énergie, afin de garantir la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

Par ailleurs, en tant qu'initiative horizontale désignée, la mise en œuvre de la stratégie est guidée par un cadre de gouvernance officiel qui inclut des ministères fédéraux clés tels qu'ECCC.

Enfin, le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques (FIMC) est un programme visant à combler les lacunes en matière d'énergie propre et d'infrastructures de transport qui limitent la production et l'expansion des ressources minérales critiques au Canada. RNCan s'est engagé, avec divers partenaires fédéraux dont ECCC, à concevoir un programme qui viserait à équilibrer le soutien à l'exploitation des minéraux critiques, la réconciliation avec les peuples autochtones et les impacts environnementaux. ECCC est aussi consulté pour



formuler des recommandations sur l'évaluation des demandes au FIMC, notamment le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les impacts environnementaux des projets d'infrastructure et des projets d'exploitation minière de minéraux critiques, et les mesures de résilience climatique pour le projet d'infrastructure et d'autres considérations réglementaires. Il convient de noter que RNCan collabore également avec le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et d'autres partenaires fédéraux afin de tenir compte des considérations autochtones, comme celles liées à l'obligation de consultation, à la participation autochtone et aux avantages pour les communautés autochtones.

3. Des recherches menées par l'industrie ont montré que l'exploration peut coûter jusqu'à six fois plus cher et la construction de nouvelles mines, de deux à deux fois et demie plus cher dans les régions nordiques que dans les régions du sud, ce qui s'explique en grande partie par la nécessité de construire des infrastructures essentielles². Il sera important de relever les défis en matière d'infrastructures pour aider le secteur minier à exploiter le potentiel de ses ressources et à rester compétitif, ainsi que pour offrir des possibilités économiques aux communautés nordiques et éloignées. Dans le cadre de la stratégie canadienne sur les minéraux critiques, le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques (FIMC) vise à combler certaines de ces lacunes et à attirer des investissements en finançant des projets d'énergie propre et d'infrastructure de transport, y compris dans les régions nordiques. Compte tenu des obstacles à l'avancement des projets dans le Nord canadien, les projets situés dans une région arctique ou nordique telle que définie par le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du gouvernement du Canada pourraient également être financés à hauteur de 75 % des dépenses totales admissibles, à condition que les autres exigences du programme du FIMC soient également remplies. Le programme a également relevé la limite de financement de 50 à 100 millions de dollars pour les gouvernements territoriaux et provinciaux, en partie pour reconnaître le rôle crucial que jouent ces derniers dans la mise en place d'infrastructures régionales à grande échelle à même de débloquent des régions éloignées pour l'exploitation, notamment dans le Nord.

² Association des firmes de génie-conseil – Canada, et coll. (2015), « Corriger les inégalités », page 6.
<https://www.acec.ca/files/Publications/Levelling-french-final.pdf>